

Réf : CCRH/

Compte-rendu
du Conseil Communautaire du 5 novembre 2014 à 18H00,
Salle des mariages de la commune de Le Teil.

PRESENTS :

NOM	FONCTION	ORGANISME
BROC Jean-Claude	Adjoint – Délégué Communautaire.	Mairie de Saint-Thomé.
BOSQUET Christian	Maire-Vice-Président.	Mairie d'Aubignas.
BOUNIARD Philippe	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire	Mairie d'Alba La Romaine.
CHABAL Gérard	Adjoint-Délégué Communautaire	Mairie de Valvignères.
CHAMBERT Yves	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
COTTA Rachel	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
CROZIER Christiane	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
DE MERCOYROL DE BEAULIEU Françoise	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint-Thomé.
GALAMIEN Nathalie	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
GOUNON Jean-Yves	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Valvignères.
GRIFFE Gérard	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
JOUVE Michel	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
LEBRAT Jacques	Maire-Vice-Président	Mairie de Valvignères.
Michel Jean-Paul	Adjoint-Délégué Communautaire	Mairie de Le Teil.
NOËL Bernard	Adjoint-Président.	Mairie de Le Teil.
PETITJEAN Gilbert	Maire-Vice-Président.	Mairie de Saint-Thomé.
PEVERELLI Olivier	Maire-Vice-Président.	Mairie de Le Teil.
VILLARD Serge	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Aubignas.
VOLLE André	Maire-Vice-Président	Mairie d'Alba La Romaine.
OZIL Guillaume	Directeur Général des Services	EPCI Rhône-Helvie.

Absents excusés avec procuration :

Mme Carole DOLARD procuration à M. Bernard NOËL.

Mme Pascale TOLFO procuration à M. Michel JOUVE.

Mme Nathalie RODRIGUES DE JESUS procuration à M. Christian BOSQUET.

Mme Patricia CURTIUS-LANDRAUD procuration à M. Jean-Paul MICHEL.

Mme Monique BEUGNET procuration à Mme Christian CROZIER.

M. Joel TESTON procuration à André VOLLE.

Absents Excusés :

M. Christophe MENINI.

Secrétaire de séance : M. Philippe BOUNIARD.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rhône-Helvie s'est réuni en session ordinaire salle des mariages de la commune de Le Teil sous la présidence de Monsieur Bernard NOËL.

En ouverture de cette séance le Conseil Communautaire a désigné Monsieur Philippe BOUNIARD en tant que secrétaire de séance.

Le Compte-rendu du Conseil Communautaire du 22/09/2014 a été approuvé à l'unanimité des membres présents. Suite à la proposition de Monsieur Bernard NOËL, Président, les membres présents du Conseil Communautaire ont approuvé le principe de la projection à compter du prochain conseil communautaire de l'ensemble des actes soumis à décision en lieu et place de la distribution de documents papier.

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour relatif à la présentation par ses représentants du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional porteur de la démarche du Pays d'Art et d'Histoire et de ses actions et projets, le Président a informé les membres présents de l'organe délibérant des marchés publics conclus depuis la session du conseil communautaire du 22 septembre 2014.

Marchés Publics conclus du 23/09/2014 au 04/11/2014 :

INTITULE DU MARCHÉ	TITULAIRE DU MARCHÉ	SERVICE	DATE	MONTANT HT
MAPA Location et maintenance d'un système de gestion informatique des tournées de collecte des déchets	EXEO Solutions	ROM/ST	15/10/2014	47 414,18 € sur 5 ans.

Il a de plus fait état aux membres présents du Conseil Communautaire de l'état d'avancement du projet d'aménagement d'une Maison de Santé Pluri-professionnelles avec toujours l'objectif d'une ouverture à l'automne 2015 malgré le retard pris consécutif aux discussions avec les praticiens.

Dans le domaine culturel, il a fait part de la signature avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Conseil Général de l'Ardèche d'une Convention d'Education Artistique et Culturel, la Communauté de Communes Rhône-Helvie ayant été retenue en tant que territoire pilote à l'échelle du département de l'Ardèche.

Monsieur Olivier PEVERELLI est intervenu en précisant que l'objectif était notamment par des interventions de professionnels du monde artistique de favoriser l'émergence de parcours d'éducation artistique et culturelle associant tous les temps de vie des enfants et des jeunes (temps scolaire, périscolaire et temps de loisir). Cette convention devra permettre de mobiliser une subvention de 30 000€ de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ainsi que du Conseil Général de l'Ardèche.

Présentation du Syndicat Mixte du « Vivarais Méridional » porteur de la démarche « Pays d'Art et d'Histoire » :

Monsieur Paul SAVATIER et Madame Isabelle CHAVANON respectivement Président et directrice ont présenté le Syndicat Mixte du Vivarais Méridional porteur de la démarche « Pays d'Art et d'histoire » aux nouveaux élus de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

Monsieur Paul SAVATIER a indiqué aux membres présents du Conseil Communautaire que le « Pays d'Art et d'Histoire » était un label délivrée par le Ministère de la culture et que ce label avait été accordé en juillet 2011 au territoire composé des communautés de communes Barrès-Coiron, Berg et Coiron, DRAGA et Rhône-Helvie rassemblant 38 communes.

Il a indiqué les objectifs du Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional à savoir :

- une adhésion des habitants à la démarche et une appropriation des richesses patrimoniales de leur territoire.
- un outil de valorisation, de promotion du patrimoine local vecteur de développement en lien avec l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet notamment et d'autres sites patrimoniaux remarquables.

Parmi les actions et projets du Syndicat, le Président a fait part de l'objectif de mettre en place un CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (vitrine du patrimoine local), la création d'une charte urbanistique, architecturale et paysagère en lien avec les communes et EPCI ayant pour objectif d'aller davantage dans le qualitatif dans les documents d'urbanisme, projets d'urbanisme et d'aménagement des communes. Dans ce

cadre-là, Monsieur Bernard NOËL Président de la Communauté de Communes Rhône-Helvie a fait part du travail de collaboration et du conseil apporté par le PAH à la Communauté de Communes Rhône-Helvie dans le cadre de la conception de la signalétique touristique sur ses communes.

Monsieur Paul SAVATIER a indiqué aussi aux membres présents les actions et projets du PAH avec la mise en place de visites de chantier en direction des habitants, des scolaires avec une forte adhésion des enseignants.

Enfin, il a souligné le lien à conforter avec les offices du tourisme, dans la professionnalisation des documents de promotion, la mise en place et l'organisation de visites guidées, le développement des actions de communication à envisager via notamment le site internet du SMVM et des Communautés de Communes adhérentes.

A la suite de la présentation de la démarche Pays d'Art et d'Histoire par les représentants du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional porteur, le Président Monsieur Bernard NOËL a ensuite accueilli et donné la parole à Monsieur Stéphane BOUR directeur adjoint du DIACONAT PROTESTANT gestionnaire du Centre d'Hébergement d'Urgence et de Réinsertion Sociale de Le Teil pour la présentation du rapport d'activités 2013.

Rapport d'activités 2013 du Centre d'Hébergement d'Urgence et de Réinsertion Sociale de Le Teil :

Concernant le bâtiment du CHRS, il a été rappelé en introduction de la présentation du rapport d'activité 2013 que celui-ci était propriété de la Communauté de Communes Rhône-Helvie depuis sa création en 2008 et son ouverture au 1^{er} juillet 2009.

La gestion du fonctionnement ayant été confiée dans le cadre d'un marché public de prestations de services à l'Entraide Protestante de Montélimar pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 30 juin 2014.

Le DIACONAT PROTESTANT suite à des difficultés de gestion de l'Entraide Protestant de Montélimar ayant repris une partie de ses activités dont l'accueil d'urgence a signé une nouvelle convention avec la Communauté de Communes Rhône-Helvie avec effet au 1^{er} juillet 2014.

Le CHRS U de Le Teil dispose de 14 places d'accueil, 4 places d'urgence et 10 places en stabilisation avec des financements mobilisables par place sous forme de subvention ou dotation annuelle de l'Etat par l'intermédiaire de la Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes (DDCSPP).

Monsieur Stéphane BOUR a précisé que les personnes accueillies en urgence étaient orienté par le 115.

Environ 200 personnes accueillies au CHRS U de Le Teil sur l'année 2013 sur des durées de séjours de 7 jours pour l'accueil d'urgence et de un mois renouvelable pour de l'accueil en stabilisation. Le public jeune 18-25 ans représentant environ 20% du nombre de personnes accueillies, 75% ont entre 26 et 59 ans. La majorité des personnes accueillies sont des hommes, il y a très peu de couples. La plupart des personnes sont de nationalité française.

Environ 40% des personnes accueillies ont des addictions, 30% des personnes ont des pathologies psychiatriques ce qui a nécessité la présence régulière d'une infirmière et la mise en place d'une cellule mobile de psychiatrie.

Monsieur Olivier PEVERELLI est intervenu en indiquant que le CHRS U avait un rôle de médiation indispensable. Il a précisé que le constat avait été fait en lien avec l'équipe du CHRS U que les personnes Sans Domiciles Fixes ayant posées des problèmes sur la commune n'étaient pas des personnes hébergées au CHRS. Il a demandé à ce que l'Etat fasse preuve de plus de souplesse sur l'accueil des personnes en urgence par rapport au nombre de places déclarées sur le CHRS U.

Monsieur Bernard NOËL a indiqué que la Communauté de Communes Rhône-Helvie était satisfaite du travail de l'Entraide Protestante et du Diaconat Protestant aujourd'hui pour la gestion du CHRS U de Le Teil ainsi que des relations et de la collaboration étroite entre l'équipe du CHRS U, les médiateurs de la ville de Le Teil, la police municipale et la gendarmerie nationale et les services de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

Il a rappelé le projet d'extension du CHRS U approuvé par le Conseil Communautaire de Rhône-Helvie portant sur un passage de 14 à 20 places en accueil d'urgence et précisé que le résiduel de l'investissement était pris en compte dans le cadre de la redevance appelée au DIACONAT PROTESTANT et inscrite dans la convention d'occupation du domaine public effective depuis le 1^{er} juillet 2014.

Il a précisé de plus la mise en place d'un accueil de jour pour les personnes hébergées depuis le mois de juillet 2014.

A l'issue de la Présentation du Rapport d'Activités 2013 du Centre d'Hébergement d'Urgence et de Réinsertion Sociale de Le Teil, les dispositions juridiques suivantes inscrites à l'ordre du jour du Conseil Communautaire ont été validées à l'unanimité par les membres présents :

Dispositions d'Ordres Juridiques :

Economie :

94- Signature d'une convention opérationnelle tripartite avec EPORA et la Commune de Le Teil dans le cadre d'une opération à vocation économique sur la commune de Le Teil portant sur l'acquisition, la démolition, la dépollution du tènement immobilier ex-Laville en vue de la remise sur la marché de terrain pour l'implantation de nouvelles activités économiques.

Habitat :

95- Opposition aux transferts du pouvoir de police des maires des communes au Président de l'EPCI Rhône-Helvie.

Jeunesse :

96- Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Aubenas d'un nouveau Contrat-Enfance-Jeunesse pour la période 2014-2019.

97- Règlement de fonctionnement des Structures multi-accueil de la Petite-enfance « La Ribambelle » de Le Teil et « Les Quinsous » d'Alba La Romaine.

98- 2^{ème} répartition des subventions allouées dans le cadre de l'Appel à projets Jeunesse 2014.

Personnel :

99- Création d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

100- Bons cadeaux de Noël des agents de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

Culture :

101- Mise en place d'un tarif au cinéma « REGAIN » dans le cadre de l'organisation d'un festival du film historique.

102- Sollicitation de la subvention 2015 au Conseil Général de l'Ardèche dans le cadre du fonctionnement du musée de la résistance et de la déportation en Ardèche.

Tourisme :

103- Renouvellement de la convention d'objectif avec l'EPIC « Office du Tourisme Intercommunal Sud Ardèche Rhône et Villages ».

Divers :

104- Prise en charge d'une dépense exceptionnelle dans le cadre de l'édition 2014 du Trail de Montagut.

105- Attribution d'une subvention d'investissement exceptionnelle au Secours Populaire Français dans le cadre de la création d'un Libre-Service Solidaire sur la commune de Le Teil.

106- Attribution d'une subvention au Collège Marcel CHAMONTIN pour une classe Patrimoine de 6^{ème} et 5^{ème}.

En conclusion de ce conseil communautaire, le Président Monsieur Bernard NOËL a rappelé la tenue de 2^{ème} réunion, une le 17/11 au Lycée Xavier MALLET de Le Teil sur le thème de la mutualisation des services entre la Communauté de Communes Rhône-Helvie et ses communes membres avec une intervention du cabinet KPMG et l'autre le 20/11 sur la commune de Valvignères sur les PLUI, première étape d'une réflexion sur la prise de compétence éventuelle qui devrait aboutir au printemps 2015.

Le Président a ensuite levé la séance à 20H00.

Le secrétaire de séance,
M. Philippe BOUNIARD.



Le Président,
M. Bernard NOËL.

